

Réf : n°0010492

A R R E T E N° 176/2007/A.R.H./I.R.S.

plaçant un praticien hospitalier en position statutaire

La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article R.6152-48 ;

Vu le décret n° 96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 31 août 2006 portant nomination de la directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion-Mme Vigneron-Meleder (Huguette) ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 16 octobre 2007 ;

Vu les avis réglementairement requis ;

A R R E T E

Article 1^{er} . - M. le docteur Ghazouani (Jamal),), praticien hospitalier au Groupe Hospitalier Sud Réunion est placé(e) en position de mission temporaire afin de participer à une mission humanitaire à Madagascar pour le compte de l'Association Médecins de l'Océan Indien (MOI) du 13 au 17 novembre 2007.

Article 2. - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 8 novembre 2007

Huguette VIGNERON MELEDER

Directrice